



PROCES VERBAL  
N° 34/CNCMP/2012

L'an deux mille douze et le mardi 18 Septembre 2012 à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Raïfa Mint Kassim , Membre du CP
- Yacoub O Haibelty, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier
- Ciré Amadou, Membre du CP

Etait absent :

- Brahim Ould Hamed, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

*1°-Examen* de lettre n° 150/CPMSR reçue le 09 septembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de pelles amphibies, de tracteurs agricoles d'offsets hydrauliques, de charrues à socs de moissonneuses en deux lots distincts.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le traitement de ce rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture de pelles amphibies, de tracteurs agricoles d'offsets hydrauliques, de charrues à socs de moissonneuses en deux lots distincts pour complément d'informations.

2°/-*Examen* de la lettre n°158/CPM/SR reçue le 12 septembre 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'aménagement de périmètres irrigués au Gorgol et Guidimakha.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux d'aménagement des périmètres irrigués au Gorgol et Guidimakha comme suit :

- Lot 1 : Groupement SOCDA/ITKAN pour un montant de 538 984 254 UM TTC et un délai d'exécution de 6 mois ;
- Lot 2 : Groupement SAYMEX/NASSER AL SAYER pour un montant de 461 586 900 UM TTC et un délai d'exécution de 6 mois ;
- Lot 3 : ETS MAJID pour un montant de 549 565 250 UM TTC et un délai d'exécution de 7 mois ;
- Lot 4 : Groupement COPACT/STPGR/EGEC TP pour un montant de 766 239 100 UM TTC et un délai d'exécution de 7 mois ;
- Lot 5 : Groupement SOCDA/ITKAN pour un montant de 107 996 988 UM TTC et un délai d'exécution de 5 mois ;

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

3°/-*Examen* de la lettre n°169/CPM/SI reçue le 17 septembre 2012, demandant l'approbation de deux dossiers d'appel d'offres relatifs à la construction de 600 logements à Zouérate.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les deux dossiers d'appel d'offres relatifs à la construction des logements à Zouérate sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

*4°-Examen* de la lettre n°167/CPM/SI reçue le 12 septembre 2012, demandant l'approbation d'un dossier d'appel d'offres relatif à la construction de pistes en terre améliorée dans la ville de Tintane.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dossier d'appel d'offres relatif à la construction de pistes en terre améliorée dans la ville de Tintane.

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE**

*5°-Examen* de la lettre n°00941 reçue le 17 septembre 2012, demandant l'approbation du dossier d'appel d'offres relatif à la construction à Nouakchott d'une centrale éolienne d'une puissance de 30 MW.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif à la construction à Nouakchott d'une centrale éolienne d'une puissance de 30 MW.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX**

*6°-Examen* du projet d'avenant au marché n°144/CCM/2010, relatif au renouvellement de serveurs obsolètes par des serveurs de dernière génération.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet d'avenant sans incidence financière, au marché n°144/CCM/2010, relatif au renouvellement de serveurs obsolètes par des serveurs de dernière génération.

*7°-Examen* de la lettre n°379/CPM/SI reçue le 17 septembre 2012, demandant l'autorisation du lancement anticipé des dossiers d'appel d'offres suivants :

- Fourniture de teste de diagnostic rapide du paludisme au profit des structures de santé des wilayas de la zone pilote de l'accélération des OMD santé.
- Fourniture de motos à quatre roues destinées aux structures de santé des wilayas de la zone pilote de l'accélération des OMD santé.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements médicaux destinées aux structures de santé des wilayas de la zone pilote de l'accélération des OMD santé.



**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise le lancement anticipé desdits dossiers d'appel d'offres.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.*

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



**Les Membres du Comité Permanent :**

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Yacoub O Haibelty

Abderrahmane Abdoul

Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim